



Bruxelles, le 9 février 2026

CM 1589/26
PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

(Affaires générales)

Bâtiment Europa, Bruxelles

24 février 2026

Les points ci-après sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"

Activités non législatives

Affaires institutionnelles

Nominations

Un suppléant du Comité des régions (RO)

Adoption

Deux membres et quatre suppléants du Comité des régions (EE)

Adoption

Divers

Utilisation à titre provisoire de produits cryptographiques

Approbation

Délibérations législatives

Affaires générales

Directive simplifiant les obligations relatives à la publication
d'informations en matière de durabilité et au devoir de vigilance
applicables aux entreprises (Omnibus I)

Adoption de l'acte législatif



Règlement mettant en œuvre une coopération renforcée concernant
l'établissement du prêt de soutien à l'Ukraine pour 2026 et 2027
Adoption de l'acte législatif
Décision de déroger au délai de huit semaines prévu à l'article 4 du
protocole n° 1 sur le rôle des parlements nationaux dans l'UE



Règlement modifiant la facilité pour l'Ukraine
Adoption de l'acte législatif
Décision de déroger au délai de huit semaines prévu à l'article 4 du
protocole n° 1 sur le rôle des parlements nationaux dans l'UE



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission
